



## Procédure de consultation

---

### Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

#### Modification de la loi sur l'armée, de l'ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'administration de l'armée et de l'ordonnance sur l'organisation de l'armée

L'armée et l'administration militaire doivent se développer et s'adapter aux menaces et à leurs nouvelles formes, à l'évolution générale de la société et des domaines techniques et économiques, aux répercussions de la pandémie de COVID-19 et à la crise énergétique. Ainsi, la loi sur l'armée, l'organisation de l'armée, l'ordonnance de l'Assemblée fédérale concernant l'administration de l'armée et d'autres actes doivent être révisés.

Date d'ouverture: 22 novembre 2023

Date limite: 8 mars 2024

Le dossier envoyé en consultation ainsi que les autres informations, telles que les personnes de contact, peuvent être consultés à l'adresse suivante:  
[https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/26/cons\\_1](https://fedlex.data.admin.ch/eli/dl/proj/2023/26/cons_1)

28 novembre 2023

Chancellerie fédérale

